



Demande de jugement de divorce

Par **Micheline**, le **28/12/2008** à **11:03**

bonjour je suis séparé d'une personne depuis 5 ans, il y a 2 ans elle a enclenché une procédure de divorce, j'ai donc pris un avocat aussi, il y a 3 mois, il m'a annoncé que j'étais divorcé depuis décembre 2007, j'ai besoin du jugement de divorce car je n'ai aucune preuve de mon divorce sur mes papiers (extraits de naissance, extrait d'acte de mariage) que dois-je faire? merci

Par **domi**, le **28/12/2008** à **12:51**

Bonjour, il appartient à votre avocat de vous fournir ce document appelé "grosse du tribunal". Seul l'original doit vous être remis. Domi